

CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AINES

SEANCE DU MARDI 14 AVRIL 2026

Présent(e)s : M. R.F. DUFOUR, président, M. L. HAUDESTAINE, vice-président,
Mme Y. de BROUWER, vice-présidente.
Mmes P. HUMBLET, secrétaire, A-M. DETRIXHE, C. FELETIG, M. GRENIER,
M-J. HERMAN, M. KIMPLAIRE, M-M. LEMESTRE, Y. LOUIS, M. PONCELET,
D. SEPTON, M-P. VOLON.
MM. J. ANDERSSON, M. GROVEN, B. RAES, B. RENWART, C. VAN DEN BERG.

Excusés : M. O. ORBAN, échevin des Aînés, E. DOCQUIER.

1. PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU MARDI 10 MARS 2026.

Ce procès-verbal est approuvé à l'unanimité sans modification. Il sera transmis au Collège, pour information, par l'intermédiaire de M. l'échevin des Aînés O. ORBAN.

2. L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE – SON UTILISATION A L'ECOLE PRIMAIRE. EXPOSE DE M. J. STAS, directeur de l'école communale de Fallais.

Le président rappelle ce qui figure dans le dictionnaire à ce sujet.

- Définition de l'intelligence : c'est l'ensemble des fonctions mentales ayant pour objet la CONNAISSANCE RATIONNELLE - A l'opposé de la sensation, de l'intuition – C'est l'apanage de l'homme.
- Définition de l'intelligence ARTIFICIELLE : c'est l'ensemble des théories et des techniques développant des programmes informatiques complexes CAPABLES DE SIMULER certains traits de l'intelligence humaine.

EXPOSE DE J. STAS

Il est nécessaire de faire comprendre aux enfants qu'il importe de garder un regard critique sur l'intelligence artificielle. L'I.A. est en mesure de rédiger des textes, de traduire dans plusieurs langues, de résumer des documents longs, de générer des images réalistes, de répondre à des questions grâce à ses vastes connaissances.

Elle est incapable de raisonner comme un humain, de garantir la vérité, de ressentir des émotions, de se souvenir des conversations passées ou de remplacer des professionnels qualifiés dans des domaines sensibles.

En tant que professionnels de l'éducation, notre objectif est de sensibiliser nos élèves au rôle positif ou négatif que peut jouer l'intelligence artificielle.

3. DIVERS.

3.1. Activités futures.

12 mai - 9h00 - Budget communal – M. X. LISEIN.